

Berne, le 8 septembre 2025

**Reconnaissance AGGP (Association Genevoise des Professions Paramédicales)**

Cher Monsieur

Nous avons le plaisir de vous informer que la procédure de reconnaissance pour les cours d'auxiliaire de santé de

**AGPP**  
**Rue des Gares 7**  
**1201 Genève**

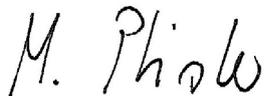
est terminée. L'offre correspond aux exigences pour les cours d'auxiliaire de santé selon la convention administrative.

**La reconnaissance définitive des cours d'auxiliaire de santé AGGP est valable à partir du 8 septembre 2025.**

Nous procéderons régulièrement à un audit de votre cours. Vous serez informé à l'avance à ce sujet.

La délégation de négociation responsable des conventions administratives est informée de votre reconnaissance.

Meilleures salutations,



Marianne Pfister  
Co-directrice Aide et soins à domicile Suisse



Marcel Durst  
Directeur ASPS